

La Checklist

des nouveaux locataires



Avant d'emménager



Souscrivez une assurance habitation au 09 71 00 89 07



Demandez la réexpédition de votre courrier à la Poste



Prévenez votre employeur (droit de jour de congés)

Pendant la location



Prévenez les services tiers (banque, impôts...)



Installez Internet dans votre nouveau logement et faites le test d'éligibilité au 09 71 00 89 07



Mettez vos compteurs d'électricité / gaz à votre nom au 09 71 00 89 07



Déclarez votre changement d'adresse aux organismes sociaux (Assurance Maladie, mutuelle, Caf, Pôle Emploi, caisse retraite...), sur vos papiers administratifs, abonnements, et à l'école de vos enfants



Inscrivez-vous sur les listes électorales de votre commune



Résiliez ou transférez vos contrats souscrits pendant votre occupation



Envoyez votre préavis à l'agence et vérifiez les délais (1 ou 3 mois)

Bien plus tard